

Éducation à la sexualité à l'école

De la maternelle au lycée, voici ce qui sera enseigné dès la rentrée 2025

Jeudi 6 février, le ministère de l'Éducation nationale a rendu public le contenu du nouveau programme Evars (Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité).

Il était très attendu et source de tensions : le programme de l'Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (Evars) a été rendu public par le ministère de l'Éducation nationale jeudi 6 février. Il sera applicable dès la rentrée.

Ce programme, validé par le Conseil supérieur de l'éducation repose sur trois axes : se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable. Chacun sera abordé différemment selon l'âge et le niveau des élèves.

C'est quoi ce programme ?

Depuis la loi du 4 juillet 2001, une information et une éducation à la sexualité doivent être dispensées de manière progressive dans les écoles, les collèges et les lycées. Ce sont les fameuses trois séances annuelles obligatoires. Pendant ces temps, les élèves sont répartis en groupes d'âge homogène et abordent la sexualité donc, mais aussi la vie en société plus globalement et la relation aux autres.

Consentement et usage du numérique

Dans le détail, en maternelle et en primaire, l'éducation à la vie affective et relationnelle est axée sur le développement de l'enfant et des relations sociales. Ils apprennent à connaître les parties du corps, lesquelles sont intimes ou non, et abordent les notions de consentement, "**sans aucune dimension sexuelle**", précise le ministère. Les notions d'égalité filles et garçons sont également abordées ainsi que la compréhension des émotions

sont également abordées ainsi que la compréhension des émotions.

Puis c'est au collège que démarre l'éducation à la sexualité, qui sera toujours abordée au lycée. Seront abordées les thématiques classiques sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse, mais aussi les violences sexuelles ou le dépistage des infections sexuellement transmissibles.

Des ressources pour les professeurs et les parents d'élèves

Concrètement, ce sont souvent les professeurs qui doivent gérer ces heures. Au cours du premier semestre 2025, ils seront donc formés à ce nouveau programme.

Le ministère promet la publication de ressources d'accompagnement dédiées, notamment des livrets par niveau qui contiendront des propositions d'exemples de séances à mettre en place.

Aussi bien pour le personnel enseignant que pour les parents d'élèves, [l'Éducation nationale](#) lancera une FAQ, une foire aux questions, sans pour l'instant donner plus de détails sur la date de sa création ni sur ce qu'on y trouvera.

Actu.fr



À la rentrée de septembre, les élèves suivront le programme d'Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (Evrars). Illustration Adobe Stcok